

BULLETIN D'ADHÉSION 2017-2018 (ou de renouvellement d'adhésion)

A remettre au trésorier du SNES de votre établissement ou au **SNES-FSU CRÉTEIL** 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil
IL EST INDISPENSABLE DE DATER ET SIGNER votre bulletin d'adhésion et le mandat SEPA (prélèvements)

Identifiant SNES (si vous étiez déjà adhérent) : <input type="text"/> Sexe : <input type="checkbox"/> Fém. <input type="checkbox"/> Masc. Date de naissance : <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/> Nom (utilisez le nom connu du rectorat présent sur le bulletin de salaire) : <input type="text"/> Nom patronymique (de naissance) : <input type="text"/> Prénom : <input type="text"/> Résidence, bâtiment, escalier... : <input type="text"/> N° et voie (rue, boulevard,...) : <input type="text"/> Boîte postale - Lieu dit - Ville pour les pays étrangers : <input type="text"/> Code postal : <input type="text"/> Ville ou pays étranger : <input type="text"/> Téléphone fixe : <input type="text"/> Téléphone portable : <input type="text"/> Courriel (respectez minuscules, majuscules et caractères spéciaux) : <input type="text"/>	Catégorie (Certifié, Agrégé, hors classe, Chaire sup, MA, Contractuel, Vacataire, COPS, CPE, AED, ...) : <input type="text"/> Conqé ou détachement (préciser sa nature) : <input type="text"/> Si titulaire : Poste fixe : ZR : <input type="checkbox"/> Si contractuel : CDD : CDI : <input type="checkbox"/> Si temps partiel, quotité : <input type="text"/> Discipline de recrutement : <input type="text"/> Discipline d'exercice (si différente) : <input type="text"/> Échelon : <input type="text"/> Date : <input type="text"/> <input type="checkbox"/> Enseignement en langue régionale <input type="checkbox"/> Conseiller en formation continue <input type="checkbox"/> Formateur GRETA <input type="checkbox"/> Enseignant en <input type="checkbox"/> STS <input type="checkbox"/> classe prépa <input type="checkbox"/> Enseignant au <input type="checkbox"/> CNED <input type="checkbox"/> CNDP - CRDP <input type="checkbox"/> Conseiller pédagogique tuteur <input type="checkbox"/> Autre, préciser : <input type="text"/>
--	--

Affectation ministérielle (ZR pour les TZR, Rectorat pour les stagiaires, Établissement pour les titulaires poste fixe...) : <input type="text"/> Code : <input type="text"/> Nom et ville : <input type="text"/> Rattachement administratif (uniquement pour les TZR) : <input type="text"/> Code : <input type="text"/> Nom et ville : <input type="text"/> Établissement d'exercice : <input type="text"/> Code : <input type="text"/> Nom et ville : <input type="text"/> Quotité horaire : <input type="text"/> Autres établissements d'exercice Code : <input type="text"/> Nom et ville : <input type="text"/> Quotité horaire : <input type="text"/> Code : <input type="text"/> Nom et ville : <input type="text"/> Quotité horaire : <input type="text"/>
--

Catégorie / échelon ou traitement	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Certifiés, CPE, COP classe normale	119,00 €	119,00 €	147,00 €	175,00 €	180,00 €	184,00 €	194,00 €	207,00 €	220,00 €	236,00 €	252,00 €
<i>Ou 10 prélèvements de coût réel après crédit d'impôt</i>	11,90 € 41,00 €	11,90 € 41,00 €	14,70 € 50,00 €	17,50 € 60,00 €	18,00 € 62,00 €	18,40 € 63,00 €	19,40 € 66,00 €	20,70 € 71,00 €	22,00 € 75,00 €	23,60 € 81,00 €	25,20 € 86,00 €
Agrégés classe normale	140,00 €	140,00 €	172,00 €	204,00 €	217,00 €	230,00 €	245,00 €	263,00 €	281,00 €	298,00 €	310,00 €
<i>Ou 10 prélèvements de coût réel après crédit d'impôt</i>	14,00 € 48,00 €	14,00 € 48,00 €	17,20 € 55,00 €	20,40 € 70,00 €	21,70 € 74,00 €	23,00 € 79,00 €	24,50 € 84,00 €	26,30 € 90,00 €	28,10 € 96,00 €	29,80 € 102,00 €	31,00 € 106,00 €
traitement brut mensuel	inf. à 1100€	1101 à 1400 €	1401 à 1700 €	1701 à 2000 €	2001 à 2300€	2301 à 2600 €	2601 € et +				
Contractuels - MA	40,00 €	70,00 €	100,00 €	130,00 €	150,00 €	170,00 €	190,00 €				
<i>Ou 10 prélèvements de coût réel après crédit d'impôt</i>	4,00 € 14,00 €	7,00 € 24,00 €	10,00 € 34,00 €	13,00 € 45,00 €	15,00 € 51,00 €	17,00 € 58,00 €	19,00 € 65,00 €				

Autorisation CNIL : J'accepte de fournir au SNES et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6.01.1978. Cette autorisation est révoquant par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES 46 av. d'Ivry 75647 Paris cx 13 ou à ma section académique. **J'accepte de ne recevoir que par messagerie électronique les informations concernant ma carrière** (mutation, promotion, hors classe..) Oui Non

Cotisation : MONTANT TOTAL DE LA COTISATION : € (voir barème ou mode de calcul)
Mode de paiement :

- Prélèvements reconductibles en 10 fois pour les cotisations parvenues à la section académique avant le 30 octobre 2017, en 9 fois pour celles parvenues avant le 30 novembre 2017, puis 8 avant le 30 décembre 2017 etc.. Le dernier prélèvement devant intervenir au plus tard en août 2018. En cas de première adhésion, joignez un RIB et remplissez le mandat SEPA ci-dessous. Les prélèvements seront reconduits automatiquement chaque année aux mêmes dates. Un courrier vous informera à chaque rentrée scolaire. Il vous sera alors possible de dénoncer cette reconduction ou de modifier le montant et le mode du paiement.
- Si vous ne souhaitez pas cette solution deux alternatives s'offrent à vous :**
- Paiement par prélèvements automatiques non reconductibles (aux mêmes conditions, quant à leur nombre, que les prélèvements reconductibles).
- Paiement par chèque joint à l'ordre du SNES.

Joindre obligatoirement un RIB et compléter le mandat SEPA en cas de prélèvements (paiement récurrent ne veut pas dire reconductible mais autorisation de plusieurs prélèvements)

Date : **Signature** :

MANDAT



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.



Veillez compléter en lettres capitales en respectant le précasage

N	O	M																		
P	R	E	N	O	M															
A	D	R	E	S	S	E	1													
A	D	R	E	S	S	E	2													
C	O	D	E	P	O	S	T	A	L	-	V	I	L	L	E					
P	A	Y	S																	
I	B	A	N																	
B	I	C																		

Pour le compte de :

SNES
 46, avenue d'Ivry
 75647 PARIS Cedex 13

Ref : COTISATION SNES

à :
 Le :
SIGNATURE :

MERCI DE JOINDRE UN RIB

Paiement : récurrent ou unique

Document à renvoyer à l'adresse indiquée en haut du bulletin d'adhésion

Ne rien inscrire sous ce trait